

# “ La fonction de juriste est de plus en plus valorisée par les entreprises ”



Entretien avec

**AVEC ARNAUD DE BONNEVILLE**  
associé,  
**TILLERMAN EXECUTIVE SEARCH**

Fondateur du cabinet de chasse Tillerman Executive Search, Arnaud de Bonneville évoque l'impact de la crise sanitaire et économique sur le marché des directions juridiques et des avocats, dont il est spécialiste.

**DÉCIDEURS.** Comment se porte le recrutement des fonctions juridiques et des avocats ?

**Arnaud de Bonneville.** Le marché du recrutement des directeurs juridiques n'a jamais été un marché de volume, et l'est encore moins en cette période de crise. Il y a tout de même des missions puisque l'on m'en a confiées, même pendant le premier confinement, mais ces recrutements sont des remplacements, avec très peu de créations de postes, sauf peut-être dans le domaine fiscal. La fonction de juriste est de plus en plus valorisée par les entreprises et la crise accentue cette tendance. Concernant les avocats, je constate que mes clients ne sont pas si impactés que cela par la crise, l'activité se poursuit, même s'il y a eu un coup d'arrêt des mandats en M&A à la mi-mars, mais cela a, pour la plupart,

**« Nous attendons une forte demande de recrutements d'avocats spécialisés en droit social ou en restructuring »**

repris en juin. Nous nous attendons à faire face à une forte demande concernant les recrutements d'avocats spécialisés en droit social ou en restructuring. Des disciplines comme l'IT et le fiscal continuent de fonctionner normalement.

**Et concernant les mouvements d'associés en cabinets d'avocats ?**

En France, les mouvements ne se sont pas arrêtés durant le premier confinement, à la différence de Londres où l'arrêt a été presque immédiat. Durant le second confinement, les mouvements semblent même s'accélérer en France. Les cabinets américains et français sont les plus actifs, non seulement sur les matières comme le social et le restructuring, mais sur toute opportunité de recrutement. Cette période

est propice pour certains à la réflexion, qui est accentuée par la façon dont les cabinets gèrent cette crise sans précédent.

**Quel est l'impact du Covid-19 sur les rémunérations ?**

Globalement, les rémunérations des avocats et des directeurs juridiques sont en phase ascendante. Toutefois, les entreprises vont prendre, cette année, des mesures d'arrêt ou de diminution des augmentations, de l'intéressement, des participations ou des bonus, compte tenu des difficultés qu'elles traversent pour certaines d'entre elles. La partie variable du package servira probablement de variable d'ajustement.

**Quels sont les secteurs les plus touchés ?**

Les secteurs les plus impactés sont ceux du tourisme, de la distribution, de la restauration et de l'immobilier de bureau...

**Les secteurs et matières portées ?**

La santé, l'agroalimentaire, le digital pour les secteurs bien sûr, le restructuring, le droit social pour les matières.

**Et côté candidats, quelles sont les réactions ?**

On constate un certain attentisme, il est difficile de se projeter dans une situation avec tant d'inconnues. Lors du premier confinement, certains candidats refusaient même de passer des entretiens. *Contrairement*, certains se posent des questions sur leurs cabinets et chez Tillerman, nous avons réalisé de beaux recrutements en cabinets et en entreprises. Lorsque le marché repartira vraiment, les avocats, les juristes et les fiscalistes ayant vécu des insatisfactions, notamment sur la gestion de la crise par les entreprises ou les cabinets d'avocats, seront plus enclins à changer de poste. Et ce, à tous les niveaux : collaborateurs, juristes, directeurs juridiques et associés. On note déjà en novembre des mouvements liés à ces questions. ♦

Propos recueillis par Roxane Croisier